

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

61

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.

1/3



Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.
50 points sur un maximum de 50 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	1.2%	-4.3%	nc
employés	nc	nc	nc	nc
techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	nc	nc
ingénieurs et cadres	nc	nc	nc	nc

vos résultats
votre résultat final est **0%**
les femmes et les hommes sont à égalité

votre note obtenue est **40/40**



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes
Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentation durant la période de référence



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité
Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats sont :
votre résultat final est **4**
les femmes sont sur-représentées

votre note obtenue est **10/10**